

*Communiqué*

**GREVE DES URGENCES :  
LE PHARMACIEN D'OFFICINE POURRAIT PARTICIPER  
AU DESENGORGEMENT DES URGENCES**

Face à la question de l'engorgement des services d'urgences des hôpitaux français, soulevée dernièrement par les urgentistes, le Collectif des Groupements de Pharmaciens tient à faire connaître la possible et indispensable implication du Pharmacien d'Officine dans la réorganisation à venir.

Comme l'ont souligné très justement les urgentistes, la solution du problème n'est, en effet, pas uniquement financière : elle implique de considérer la chaîne de santé dans son ensemble, afin d'utiliser au mieux les diverses ressources disponibles et d'assurer leur coordination.

Le Pharmacien d'officine, en particulier, a un rôle à jouer dans l'orientation des patients en situation d'urgence. C'est déjà le cas aujourd'hui, en zone rurale particulièrement ou dans les petites agglomérations, où le pharmacien de garde est souvent consulté en priorité par les patients. Après un interrogatoire précis, il peut alors proposer un traitement, dans certains cas ne nécessitant pas de consultation urgente, comme par exemple le rhume, l'épidémie de gastro-entérite chez l'adulte, ou certaines plaies superficielles ou bien adresser à l'acteur approprié, médecin libéral de garde ou service hospitalier.

La reconnaissance officielle de ce rôle du pharmacien permettrait, selon le Collectif des Groupements de Pharmaciens, d'éviter l'engorgement actuel des services d'urgence et de permettre à ces derniers de se consacrer aux cas de pathologies médicales nécessitant une hospitalisation immédiate.

Le Collectif des Groupements de Pharmaciens, qui préconise cette reconnaissance et soutient l'idée du « pharmacien prescripteur » ou « pharmacien partenaire », considère que l'intégration du pharmacien d'officine au sein de la chaîne de santé sera bénéfique pour les patients, pour l'Assurance Maladie et pour l'ensemble du système de soins.

Souhaitant être une réelle force de proposition et un partenaire efficace dans la chaîne de santé, le Collectif des Groupements de Pharmaciens se montre ouvert à un débat constructif, vers la mise en oeuvre d'une organisation sanitaire adaptée à l'évolution de la société et des conditions de travail des différents acteurs de la santé.

**Avertissement :**

Le Collectif des Groupements de Pharmaciens ne veut en aucun cas minimiser le problème lié aujourd'hui aux urgences et à l'appel des urgentistes. Il souhaite sensibiliser les différents interlocuteurs concernés par ce dossier pour être intégré dans la réflexion globale qui permettra d'améliorer l'organisation de la chaîne de santé.

**Contact presse :**

Catherine Durand - Altedia PR

Tel : 01 44 91 58 38

Email : [cdurand@altedia.fr](mailto:cdurand@altedia.fr)

Le Collectif des Groupements de Pharmaciens d'Officine réunit, au travers de 10 groupements de Pharmaciens d'Officines, près de la moitié des pharmaciens de France, soit 50% du chiffre d'affaires global. Il est aujourd'hui l'un des interlocuteurs de référence de la profession de Pharmacien. Sa mission est de mener une réflexion sur le rôle du pharmacien dans la chaîne de santé, et d'émettre des propositions dans le cadre de la réforme de l'Assurance Maladie, avec un objectif précis : l'amélioration de la prise en charge des patients.